RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00706
Numéro SIREN : 825 014 624
Nom ou dénomination : AB SHOP

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2020 sous le numéro de dépôt 16260

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IDENTIFICATION

M ABBES sami

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20183230460000

Pour le compte de :
SASU AB SHOP
2 RUE DU PILIER
93300 AUBERVILLIERS

N° SIREN : 825 014 624
Période déclarée : 2019
Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2065-BIS *(Applicable à compter du 31/12/2018)*

Annexe N° 2033-A *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2033-B *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-C *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-D *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-E *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-F *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2033-G *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-H *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

GREFFE
- 2 OCT. 2020
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

Copie certifiée conforme
par le président

AB SHOP
2, rue du Pilier
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 43 52 26 18
RCS BOBIGNY 825 014 624

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2019)

Impôt sur les sociétés

Numéro, type et nom de voie	2 RUE DU PILIER				
Code postal	93300			Ville	AUBERVILLIERS
				Pays	FRANCE

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	38 436	Déficit *(report du 2033-B)*	0
Bénéfice imposable à 15%	38 120				

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	SAGE 50C CIEL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)			I
Forme juridique ou titre	SAS	Nom et prénom ou dénomination	HELR CONSULTING
Numéro, type et nom de voie	20 rue Lavoisier		
Code postal	95300	Ville	PONTOISE
N° téléphone	0660937544	Pays	France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	**107 574**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Bilan simplifié

Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	8 131	2 831	5 300
Immobilisations financières (1)	31 166		31 166
TOTAL I (5)	**39 297**	**2 831**	**36 466**
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises	146 370		146 370
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	11 054		11 054
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	**157 424**	**0**	**157 424**
TOTAL GENERAL (I + II)	**196 721**	**2 831**	**193 890**

Capital social ou individuel		500
Report à nouveau		17 879
Résultat de l'exercice		76 556
TOTAL I		**94 935**
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		51 640
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)	26 700	47 315
TOTAL III		**98 955**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		**193 890**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2019)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		620 022
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		**620 022**
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*				348 970
Variation de stock *(marchandises)*				-104 720
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*				1 834
Autres charges externes				173 671
		dont crédit-bail mobilier		
		dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés				2 337
		dont TP/CFE, CVAE	2 149	
Rémunérations du personnel				88 504
Charges sociales				30 352
Dotations aux amortissements				1 715
		Total des charges d'exploitation (II)		**542 663**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**77 359**
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)			
	Charges exceptionnelles (VI)			
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes *(art. 217 octies)*		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles *(art. 39 quinquies D)*		
	Impôts sur les bénéfices (VII)			803
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				**76 556**

	76 556	0
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		803
	77 359	0
	77 359	0

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2019)

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport	5 000	1 351		6 351	
Autres immobilisations corporelles	583	1 197		1 780	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	**5 583**	**2 548**	**0**	**8 131**	**0**

Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport	1 000	1 270		2 270
Autres immobilisations corporelles	116	445		561
TOTAL rubrique II	**1 116**	**1 715**	**0**	**2 831**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2019)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

Montant de la TVA collectée	121 622
Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	39 069

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2019)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Effectif moyen du personnel		4
	- dont apprentis	0
	- dont handicapés	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		0

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		620 022
	TOTAL 1	**620 022**
Variation positive des stocks		104 720
	TOTAL 2	**104 720**
Achats		350 804
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		72 441
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		101 230
	TOTAL 3	**524 475**
Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*		200 267

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Chiffre d'affaires de référence de la CVAE				620 022
Effectifs au sens de la CVAE				4
Période de référence	du	01/01/2019	au	31/12/2019

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Composition du capital social

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

1	Titre	**Monsieur**			
	Nom et prénom	**ABBES Sami**	Nom marital		
	Nombre de parts ou d'actions	**100**	Pourcentage de détention	**100,00%**	
	Date de naissance	**30/06/1977**	Pays de naissance	**FRANCE**	
	Code postal de naissance	**92**	Commune de naissance	**BOIS COLOMBES**	
	Numéro, type et nom de voie	**12 rue de la Mare Huguet**			
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau		
	Code postal	**93110**	Ville	**ROSNY SOUS BOIS**	
	Pays	**FRANCE**			

AB SHOP

SAS Unipersonnelle

Capital : 1.000 Euros
Siège social : 2 rue du Pilier
93300 AUBERVILLIERS
R.C.S. : 825.014.624

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUIN 2020 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt et le Lundi 8 juin les associés se sont réunis au, 2 rue du Pilier 93300 AUBERVILLIERS en assemblée générale ordinaire annuelle.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Sami ABBES propriétaire de 100 parts

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts

Soit l'intégralité du Capital Social.

Monsieur Sami ABBES préside la séance en sa qualité de Président de la société, et constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019
- Quitus du Président
- Affectation des résultats

Le Président précise qu'aucun associé n'a posé de questions écrites auxquelles le gérant serait tenu de répondre au cours de la présente assemblée.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui se solde par un résultat bénéficiaire de 76.556 €, de la façon suivante :
Report à nouveau : 76.556 €.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent acte à la Présidence de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de la présente assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents.

Sami ABBES

